

3 mars 2005

Allocution devant le Center for European Policy Studies (CEPS)

Distingués invités,

Je suis heureux de pouvoir partager avec vous mes réflexions à propos des perspectives d'avenir qui s'offrent aux relations entre le Canada et l'Union européenne et de vous exposer pourquoi et comment le Québec souhaite contribuer au développement de cette relation. Le renforcement des relations transatlantiques est devenu un enjeu pressant. La visite que vient d'effectuer à Bruxelles le président des États-Unis devrait contribuer, à cet égard, à donner une impulsion nouvelle aux relations transatlantiques qui ont fait l'objet de turbulences au cours des dernières années. Les Canadiens, et tout particulièrement les Québécois, suivent avec beaucoup d'intérêt la situation entre les États-Unis et l'Union européenne.

Nous sommes en effet conscients du rôle stratégique que les États-Unis et l'Europe jouent conjointement sur la scène internationale afin d'assurer la paix dans le monde et de favoriser la prospérité économique. Nous ne pouvons ignorer les enjeux que cette évolution implique pour les Canadiens. Il y a 10 ans déjà, l'intégration du Canada à la stratégie transatlantique de l'Union européenne apparaissait comme un objectif incontournable du Nouvel agenda transatlantique. À mon avis, les événements des dernières années rendent aujourd'hui cet objectif encore plus pertinent. Si l'Union européenne travaille à renforcer ses liens avec les États-Unis et à développer de nouvelles alliances avec d'autres régions du monde, sa relation avec le Canada devrait également faire l'objet d'une attention. Dans l'optique du Québec, cinq facteurs militent en faveur de ce rapprochement. Premièrement, l'appui à une libéralisation ordonnée des échanges économiques internationaux.

La mondialisation comporte de nombreux enjeux. Ces enjeux posent des défis énormes à nos sociétés. Surtout parce que nous cherchons une façon de concilier cette volonté d'ouverture sur le monde avec la protection de nos valeurs. Le Québec, sur un ensemble d'enjeux sociaux, culturels et environnementaux, souhaite travailler davantage avec les pays de l'Union européenne, afin d'établir une approche plus humaine, une approche plus développée de la mondialisation de nos économies. Le gouvernement du Québec a déployé beaucoup d'efforts, de concert avec le gouvernement fédéral, en faveur de l'implantation d'une convention sur la diversité culturelle au sein de l'UNESCO. Cela témoigne de notre engagement pour l'élaboration de solutions communes. Cela illustre bien la nature des concertations qui peuvent être envisagées dans l'avenir. Sur le plan économique, le Canada et l'Union Européenne se proposent de conclure un Accord de renforcement et de l'investissement (ARCI). Le Québec appuie ce projet. Cela pourrait constituer un accord de « nouvelle génération » qui vise moins les préférences tarifaires que les questions réglementaires et techniques qui constituent des freins à l'investissement et au commerce des biens et services. La portée de cet accord pourrait être inhabituelle. En plus de toucher à des questions de commerce et d'investissement, elle touche au développement durable, à la coopération scientifique et technique, et à la consultation de la société civile.

Le gouvernement du Québec est non seulement favorable à l'accord, mais il souhaite être impliqué activement dans la négociation et dans la mise en œuvre de l'accord. Il faut le dire,

au Canada, le commerce, l'investissement, la recherche, l'énergie, l'environnement, l'agriculture, le travail, la culture et l'éducation, pour ne nommer que ceux-là, font partie des responsabilités exclusives ou partagées des provinces et qu'aucun accord touchant les champs de compétence des provinces ne peut réussir si les provinces ne sont pas étroitement associées à sa mise en œuvre. Deuxièmement, la vigueur des échanges économiques bilatéraux. Certains experts avaient craint la mise en place de l'Accord de libre-échange nord-américain et la construction européenne. Ils croyaient que cela pousserait les deux économies à se replier sur elles-mêmes. Un examen rapide des données du commerce international pourrait laisser croire à cette tendance. C'est-à-dire que les deux blocs régionaux ont surtout accru leur commerce au sein de leur propre espace géographique.

Mais ces données cachent une réalité significative. Les entreprises des deux côtés de l'Atlantique tendent à vendre leurs biens et leurs services par le biais de leur filiales étrangères et non pas à les exporter directement. Par exemple, les ventes effectuées aux États-Unis par les filiales britanniques représentent cinq fois le montant total des exportations britanniques vers les États-Unis. Le Canada et le Québec s'inscrivent dans cette mouvance transatlantique puisque les flux d'investissements avec les pays européens ont plus que doublé au cours des cinq dernières années. L'investissement direct étranger (IDE) est devenu au fil des ans l'élément économique le plus vigoureux de la relation transatlantique. Depuis 1999, les investissements entre le Canada et l'Union européenne ont connu une croissance remarquable. Les investissements, en valeur absolue, ont plus que doublé, dépassant le taux de croissance des investissements américains au Canada. Au Québec, plus de 26 % des investissements étrangers provenaient des pays européens. Il n'y a aucun doute sur l'importance pour nos économies, de ces échanges économiques. Nous devons renforcer et consolider ces liens. Troisièmement, les liens étroits entre nos sociétés.

Dans un tel contexte, la force des liens historiques et des affinités culturelles qui lient nos sociétés respectives est également très importante. C'est un avantage dont nous avons intérêt à tirer profit afin de favoriser le développement de nos sociétés. C'est notamment pour cela que, depuis plus de 40 ans, le Québec développe ses liens avec les pays d'Europe. Nous avons des bureaux et des délégations dans 7 pays. D'ailleurs nous sommes ici, en Belgique depuis 1972. Nous avons développé des liens de coopération, que ce soit avec la France avec laquelle nous avons une relation directe et privilégiée, ainsi qu'avec les entités fédérées de Belgique et de plusieurs régions d'Europe. Parmi les facteurs qui contribuent à renforcer les liens du Québec avec l'Europe, il ne faut pas non plus sous-estimer l'importance et l'intensité des relations entre les individus. Ces 40 années d'activités ont permis de bâtir des relations, de tisser un incroyable réseau de personnes, d'abord autour des nombreux Québécois d'origine européenne mais aussi par la mobilité importante des jeunes et des chercheurs, des artistes et des entrepreneurs. Seulement à titre d'exemple, soulignons que les chercheurs québécois publient des ouvrages autant avec des chercheurs européens qu'américains. Un autre exemple, le Québec a signé avec 19 pays européens des ententes en matière de sécurité sociale qui favorisent notamment la mobilité de la main-d'œuvre.

Le Québec manifeste un intérêt réel à l'égard de l'Europe, plus que n'importe quelle autre juridiction que je connaisse en Amérique du Nord. Quatrièmement, la pertinence de nos

expertises respectives dans un ensemble de domaines. Ces nombreux échanges et liens de coopération mettent en relief l'intérêt que peuvent susciter nos expériences respectives dans un ensemble de domaines pour lesquels nos sociétés sont appelées à concevoir des solutions nouvelles et innovatrices; qu'il s'agissent par exemple de l'intégration des immigrants, de la modernisation des gouvernements, de la conciliation travail-famille, de la lutte au crime organisé, de la sécurité des personnes, de l'administration de la justice, de la formation de la main-d'œuvre ou de la traçabilité alimentaire. Au cours des trois dernières années, le Québec a accueilli plus d'une centaine de délégations en provenance d'Europe en quête d'expertise et de savoir-faire⁶. Plusieurs membres de mon gouvernement sont venus chercher ici de nouvelles approches, de nouvelles façons de faire. Cinquièmement, la promotion du multilatéralisme Plusieurs raisons militent en faveur d'un renforcement de la relation avec l'Europe. Tant au Québec qu'au Canada, nous partageons la même conviction.

Les solutions durables aux problèmes auxquels est confrontée la communauté internationale peuvent mieux être résolus au sein des instances multilatérales. Tout comme les Européens, les Québécois se sentent de plus en plus interpellés par les enjeux internationaux qui appellent à des solutions concertées. Que ce soit la lutte au terrorisme, les changements climatiques, les enjeux liés à l'énergie ou à la santé publique, tous requièrent une plus grande coopération, une meilleure concertation et une volonté d'action commune. Le Québec a démontré qu'il pouvait travailler activement aux côtés du gouvernement canadien sur des grands enjeux internationaux. Au cours des dernières années, lors des grands débats sur des questions comme le libre-échange avec les États-Unis et l'ALÉNA, le Protocole de Kyoto, le Québec fut la seule des quatre grandes provinces canadiennes à soutenir la position canadienne à l'égard de tous ces dossiers.

Le Québec, une force moteur de la relation Canada-Europe. Il y a quelques semaines, j'étais à New York. J'ai évoqué l'importance de poursuivre la réflexion canado-américano-mexicaine sur l'Accord de libre-échange nord-américain. Cet accord qui date maintenant de 10 ans a été signé dans un contexte qui a considérablement changé. Nos institutions, pour être dynamiques doivent s'adapter à la tendance internationale. Elles ont été instituées d'abord et avant tout pour le mieux-être, la prospérité et la sécurité des citoyens que nous devons servir. C'est encore cet objectif qui doit guider les gestes que nous posons aujourd'hui. À ce sens l'Union européenne est un exemple qui concourt à cet objectif dans une démarche exemplaire de démocratie et de transparence.

Le Québec a l'intention de jouer un rôle de leader à cet égard, notamment avec nos voisins de la côte est américaine qui, comme nous, font partie de la zone atlantique. Dans la même optique, le Québec souhaite contribuer activement au renforcement des liens économiques et politiques avec l'Europe. Autant je suis persuadé qu'il faut approfondir notre relation avec les États-Unis, autant je suis convaincu qu'il nous faut renforcer nos rapports économiques et politiques avec l'Europe. Nous avons la responsabilité politique de consolider et de développer ces liens, nécessaires à notre croissance et à notre prospérité mutuelles. Nous avons des niveaux de développement comparables. Nous partageons les mêmes valeurs.

Nos économies ont besoin de marchés développés pour prospérer. Nos chercheurs ont besoin de travailler au sein des meilleures équipes. Nos artistes et nos créateurs profitent

des influences de chacun. Nous sommes en mesure de trouver, au contact les uns des autres, de meilleures solutions pour relever les défis auxquels nos sociétés sont confrontées. C'est pourquoi le Québec est en faveur du projet d'accord sur le commerce et l'investissement que le Canada veut conclure avec l'Union européenne. C'est pourquoi, le Québec veut être aux côtés du Canada, lorsque, avec l'Union européenne, il est question de commerce, d'investissement, de formation, de recherche, de culture ou de tout autre domaine où nous avons, comme gouvernement, des responsabilités constitutionnelles et générales. C'est pourquoi le Québec entend maintenir et développer, voire accroître ses réseaux et ses alliances avec les pays et des régions d'Europe.

Lorsqu'on regarde les échanges commerciaux au Canada, les investissements, les partenariats scientifiques, la recherche et le développement, la mobilité étudiante, la diffusion culturelle ou même les échanges touristiques, on constate que lorsqu'il s'agit de l'Europe, c'est le Québec qui est presque le moteur de la relation. En fait ce n'est pas surprenant, puisque sur le plan géographique nous faisons partie de la région atlantique comme plusieurs pays européens. Cette réalité géographique définit notre présence au sein de l'ALÉNA, tout comme notre présence, depuis plus de 40 ans, dans des pays européens.

Cela démontre que le Québec a déjà tourné son regard vers l'Europe. Merci. 1. Joseph P. Quinlan : Dérive ou rapprochement ? La prééminence de l'économie transatlantique, Fondation Robert Schuman, juin 2004. Source : données de l'OCDE. Selon les données de Statistique Canada, entre 1999 et 2003, les investissements européens au Canada sont passés de 51 600 000 \$ à 96 700 000 \$ soit une croissance de 46 % alors que les investissements américains ont crû de 23 % passant de 176 000 000 \$ à 228 000 000 \$ pour la même période. Trois délégations générales : Paris, Londres, Bruxelles et trois bureaux : Munich, Barcelone et Rome ainsi qu'une antenne à Berlin et un bureau d'immigration à Vienne.

En 2002, les chercheurs québécois ont effectué 6 967 publications dans des revues scientifiques. De ce nombre 2 698 ont été publiées avec des chercheurs étrangers. Près de 43 % ont été publiées avec des chercheurs américains et autant avec des chercheurs européens.